



Parti Bourgeois-
Démocratique Suisse

FACTSHEET:

Commission PBD pour l'égalité: pour que l'acceptation et la tolérance deviennent une évidence au quotidien

En vue de mettre en œuvre encore plus efficacement l'exigence de droits et de devoirs identiques pour toutes les formes juridiques de vie, le PBD a fondé début mars une [commission interne pour l'égalité](#). Au sein de ce groupe, dont font partie aussi bien des représentants hétéros- et homosexuels, sont élaborées et discutées des bases de décisions politiques. Le PBD démontre ainsi sa volonté d'introduire dans le processus politique ses exigences quant à une société libre de discrimination, et ce par un solide travail de fond. Pour le PBD, parti moderne et innovateur, tolérance et respect ne sont pas simplement des formules toutes faites dans un programme de parti, mais des évidences vécues au quotidien. De plus, la tolérance seule n'est pas suffisante : le PBD s'engage pour l'acceptation. Pour le PBD, libéral signifie aussi social-libéral et exige le respect des décisions individuelles et personnelles. Les familles sont la base de notre société. Mais dans une société moderne, la notion de famille doit être élargie au regard des changements sociétaux.

Le PBD ne veut expressément pas d'une mise en opposition entre les différents modèles familiaux et est d'avis que le législateur ne doit pas avantager ou préférencier certains modèles familiaux, formes de vie ou encore orientations sexuelles. Dès lors, le PBD s'engage pour une législation sans discrimination. Le PBD identifie particulièrement une nécessité d'agir dans les domaines du droit de l'adoption, des droits des partenaires et d'une diminution générale de la discrimination pour les couples de même sexe. Le PBD va se mobiliser de manière engagée dans les domaines suivants :

- **Pour des droits et des devoirs identiques pour toutes les communautés de vie juridiques**

Parti social-libéral, le PBD s'engage pour des droits et des devoirs identiques pour toutes les communautés de vie juridiques. C'est pourquoi le PBD préconise, comme pas concret vers des droits identiques pour les couples de même sexe, une harmonisation de la loi sur le partenariat enregistré avec le mariage. Fondamentalement, le PBD est de plus ouvert à une introduction ultérieure du mariage pour couples de même sexe en Suisse. Les progrès de la médecine reproductive doivent, dans la mesure où ils sont à disposition des couples hétérosexuels, aussi être à disposition de couples de même sexe pour combler leur désir d'avoir des enfants.

Les mesures proposées par le PBD en bref:

- *harmonisation de la loi sur le partenariat enregistré avec le mariage*
- *Introduction du mariage pour couples de même sexe à court-, moyen-terme)*
- *Egalité d'accès à la médecine reproductive pour toutes les formes de communauté de vie juridiques*

- **Pour un droit de l'adoption pour les couples de même sexe**

LE PBD considère que les familles et autres communautés de vie sont d'une très grande importance pour le développement et la stabilité de la société. Les familles sont des institutions solides et avérées de la communauté de vie privée et les cellules de base de la société. Mais de nouvelles formes familiales peuvent aussi tenir ce rôle. Dans le sillage du changement sociétal, il est nécessaire et conséquent de donner plus de droits aux couples de même sexe et de réduire la discrimination. Le PBD soutient l'intention du Conseil fédéral d'adapter le droit de l'adoption aux nouvelles formes familiales. C'est un premier pas en direction de la position du PBD qui exige des droits et des devoirs identiques pour toutes les formes juridiques de vie. En ce qui concerne

Parti Bourgeois-Démocratique Suisse

CP 119, 3000 Bern 6

Tél. +41 (0)31 352 14 82, Fax +41 (0)31 350 40 19

mail@bdp.info, www.bdp.info

l'adoption d'enfants, ce qui est décisif pour le PBD, c'est que les personnes se sentent bien dans leur plus petite communauté de vie, se comportent de manière solidaire, offrent aux enfants un havre de sécurité et leur transmettent des valeurs et un comportement social. Les enfants, et donc leurs communautés de vie, doivent bénéficier des meilleures conditions-cadres. Les exigences pour adopter un enfant sont très élevées. En conséquence, seuls peuvent adopter des enfants les couples qui les désirent vraiment et qui remplissent les conditions exigées. Le PBD a un grand respect pour les parents qui surmontent ces obstacles de taille. La question s'il s'agit de couples hétérosexuels ou homosexuels ne peut pas jouer de rôle ici. Pour cette raison, le PBD supporte l'introduction du droit à l'adoption plénière tel que le connaissent aussi d'éminents pays européens, comme la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Hollande ou les pays scandinaves.

Les mesures proposées par le PBD en bref:

- *Introduction du droit d'adopter l'enfant du partenaire pour les couples de même sexe (par analogie à la proposition du Conseil fédéral)*
 - *Introduction du droit à l'adoption plénière pour les couples de même sexe*
- **Pour la diminution des discriminations des homosexuels dans la société et dans le monde du travail**

Le PBD veut une meilleure protection juridique des homosexuels dans la société et sur le lieu de travail. Qui dénigre de manière générale les homosexuels en public doit pouvoir être poursuivi pénalement. Pour cette raison, le PBD se prononce en faveur d'une extension de la norme pénale antiraciste pour protéger les gays, les lesbiennes et les transsexuels contre la discrimination. De plus, le PBD exige des mesures plus efficaces du droit du travail contre la discrimination des homosexuels. Les expériences d'associations pour l'égalité montrent malheureusement que l'orientation sexuelle peut souvent aujourd'hui encore être une cause de licenciement.

Le PBD estime qu'il est également nécessaire d'agir dans le cadre de la saisie statistique des "crimes haineux" contre les homosexuels. De tels crimes doivent dorénavant être saisis et identifiés dans une catégorie statistique propre comme cela est la règle pour d'autres types de crimes (Par exemple les crimes pour motifs racistes).

Et finalement, le PBD reconnaît les prestations et le travail de fond des associations pour l'égalité qui pourtant ne reçoivent aucun soutien étatique. De plus, il n'existe en Suisse aucun organe officiel se consacrant de manière explicite à la thématique et aux droits des homosexuels. Dans ce contexte, le PBD propose, au moyen d'un contrat de prestations, de rémunérer d'une petite contribution les plus importants services et travaux de fond des associations pour l'égalité. Les prestations étatiques doivent clairement demeurer dans un cadre financier défendable car il s'agit en premier lieu d'une reconnaissance du travail des associations pour l'égalité, respectivement des intérêts des homosexuels.

Les mesures proposées par le PBD en bref:

- *Extension de la norme pénale antiraciste comme protection des homosexuels contre la discrimination*
- *Introduction de mesures plus efficaces du droit du travail contre la discrimination des homosexuels sur leur lieu de travail*
- *Saisie statistique des crimes haineux contre les homosexuels*
- *Introduction de contrats de prestations entre les associations pour l'égalité et l'Etat, dans un cadre financier défendable.*